

restent cachées, afin d'échapper à la Justice; lue la première fois, 85. Lue la seconde fois, et amendée, 88. Passée par l'Administrateur et le Conseil, 98.

— 25. Pour mettre les Actionnaires du Capital d'une Compagnie appelée la Banque de l'Amérique Septentrionale Britannique, en état de poursuivre et être poursuivis en justice au nom d'un ou plusieurs de ses Directeurs locaux, ou de ses Gérants en exercice, et pour d'autres objets y mentionnés; lue la première fois, 89. Lue la seconde fois, 93. Amendée, 103, 104, 105, 106, 107. Lue la troisième fois, 113. Passée par l'Administrateur et le Conseil, 114.

— 26. Pour autoriser le paiement de certaines sommes d'argent, dues par les Commissaires pour l'érection d'une Prison Commune dans le District de Montréal; lue la première fois, 90. Lue la seconde fois, et amendée, 94. Lue la troisième fois, 98. Passée par l'Administrateur et le Conseil, 99.

— 27. Pour autoriser les Banques incorporées ou ayant des Chartes, et autres Banques en cette Province, à suspendre le rachat en espèces de leurs Billets, pendant un temps limité; lue la première fois, 93. Lue la seconde fois, et amendée 108. Passée par l'Administrateur et le Conseil, 113.

— 28. Pour pourvoir à l'exploration du Lac Saint Pierre, lue la première fois, 111. Lue la seconde fois et amendée, 112. Passée par l'Administrateur et le Conseil, 114.

Ouvrages Publics. Voyez *Réparation des Ouvrages Publics.*

PARDON CONDITIONNEL accordé aux personnes qui ont été impliquées dans l'insurrection récente. Voyez *Ordonnances*, 18.

Papiers Nouvelles, Pamphlets, et autres Papiers imprimés. Voyez *Ordonnances*, 17.

Prison de Montréal. Voyez *Ordonnances*, 26.

Police. Voyez *Ordonnances*, (14,) (15.)

Président du Conseil. L'Honble. James Cuthbert est nommé, 12.